

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 16 (1925)

Artikel: Berne
Autor: Marchand, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chroniques des cantons romands.

Berne.

L'*Université* a été l'objet de critiques assez âpres, ces derniers temps, critiques plus spécieuses que sérieuses. M. Merz, directeur de l'Instruction publique, en a montré toute la faiblesse dans une des dernières séances du Grand Conseil. Que si l'*Université* bernoise n'a plus autant d'étudiants qu'il y a quelques années, serait-ce une preuve de son déclin ? Trop de jeunes gens se laissent bercer par le mirage des études universitaires, et beaucoup trop, parmi eux, ne rencontrent que des déceptions dans la carrière qu'ils ont choisie. Que de misères en habit noir, que de mécontentement, voire de révoltes sourdes parmi ceux qui, en possession d'un diplôme, ne peuvent trouver une place convenable !

Certes, tout n'est pas parfait à l'*Université* de Berne, mais, jusqu'à aujourd'hui, ni les professeurs, ni l'Etat ne méritent un blâme. Au milieu des difficultés financières qui s'accumulent de plus en plus, et qui rendent soucieux notre gouvernement, celui-ci, on doit le dire, fait de louables efforts pour améliorer la position matérielle des professeurs, chercher à nommer des maîtres capables, des Suisses en premier lieu. Si ceux-ci font défaut, il s'adresse alors à des étrangers. Résolument, il est entré dans cette voie et qui oserait lui en faire un grief ? Même, ce qui n'a pas toujours été le cas, il cherche à contenter le Jura, dans la mesure du possible.

Dernièrement, un journal déplorait la présence de M. Gonzague de Reynold à la chaire de français. Il est certain que M. de Reynold est un catholique fervent et, qu'à ce titre, son influence est profonde sur les étudiants protestants, que parfois ceux-ci ne sont pas toujours d'accord avec son enseignement et que, sans doute, il s'attarde trop à Chateaubriand pour laisser dans la pénombre Voltaire, Hugo et d'autres princes de la pensée française, dont le libéralisme n'a pas l'heur de le charmer outre mesure. Par ailleurs, on est très étonné que M. de Reynold n'ait jamais été appelé à

l'Université de Fribourg, car le canton de Fribourg est son canton d'origine, c'est là qu'habite son père, homme de forte trempe, de caractère vaillant, très catholique aussi, d'une urbanité parfaite.

Gentilhomme accompli, très féru de littérature, orateur disert, écrivain puissant, un peu vaniteux, mais qui ne l'est pas ? superficiel quelquefois, M. Gonzague de Reynold est de plus un professeur distingué qui sait charmer ses auditeurs, leur ouvrir de nouveaux horizons, leur donner du goût et de l'enthousiasme pour les études littéraires, les élever dans les régions de l'idéal. Les nombreux ouvrages qu'il a publiés, les articles qu'il a envoyés à différentes revues, les conférences pleines de sel qu'il a faites sont la preuve de ce que nous avançons.

Non, nous ne pouvons nous plaindre de l'enseignement de M. de Reynold, et nous n'aurions aucune critique sérieuse à lui faire s'il oubliait un peu ses origines catholiques dans quelques-uns de ses cours et s'il ne laissait pas dans l'ombre des écrivains de grande valeur.

Mais il ne s'agit pas seulement de M. de Reynold dans les critiques qui se sont élevées au sujet de notre Université et nous nous en voudrions de lui faire de la peine si ces lignes tombent sous ses yeux, ce qui n'est ni dans notre intention, encore moins dans notre caractère.

On dit aussi que la ville de Berne n'est pas favorable aux étudiants, que ceux-ci ne trouvent chambre et pension qu'à des prix excessifs et que, d'autre part, la population ne comprend pas la jeunesse, ne lui témoigne pas assez de sympathie. Le caractère bernois est le caractère bernois. D'un extérieur sévère, rigide même dans certains de ses principes, le Bernois a pourtant du bon et beaucoup : un cœur généreux qui vibre facilement au contact des souffrances, une certaine compréhension des besoins et des aspirations de la jeunesse, une volonté opiniâtre pour arriver au but qu'il s'est tracé, un désir ardent de faire de sa ville une cité toujours plus active et prospère avec un doux et chaud rayon d'idéalisme pour tempérer des élans parfois trop utilitaires. Dans un milieu pareil, la jeunesse ne peut que gagner en puissance d'idées, en noblesse de sentiments, en solidité de caractère.

On pourrait reprocher à l'Université bernoise la courte durée des semestres. Vraiment, il y aurait quelque chose à faire dans cette direction, car il nous a été donné d'entendre de nombreuses plaintes à ce sujet. Mais le Sénat universitaire sait mieux que nous ce qui lui convient et ce qui convient aux étudiants, peut-être plus aux professeurs qu'aux élèves et à leurs parents, mais c'est affaire à la Direction de l'Instruction publique d'exiger une réforme.

* * *

La Commission du *Plan d'études pour les écoles primaires françaises du canton de Berne* a terminé son travail. Dans l'avant-propos, elle s'exprime ainsi : « La commission du plan d'études a cherché à introduire plus de vie, de fraîcheur et de joie dans l'enseignement, à ouvrir de nouveaux horizons aux membres du corps enseignant, à leur laisser plus de latitude par l'adoption d'un plan obligatoire et d'un plan de développement. Que ce dernier n'effraye ni les institutrices, ni les instituteurs. Il va sans dire qu'ils ne pourront en parcourir toutes les étapes, mais ils auront la satisfaction de puiser ce qu'il y a de meilleur dans le bon, de rendre ainsi leur enseignement plus vivant en tenant compte, dans la mesure du possible, des tendances de l'enfant. C'est ainsi qu'ils seront conduits à réaliser ces deux aphorismes : « Enseigner, c'est choisir » et : « A l'esprit qui pense, à la langue qui parle, il faut ajouter la main qui produit ».

La mise en pratique du plan d'études autorisera le corps enseignant à sortir dans la nature pour apprendre à l'enfant à bien observer, à éveiller et à développer son intelligence, à fortifier sa volonté, pour lui montrer la beauté et la noblesse des choses, lui faire comprendre la machine sociale et « sentir la vie dans ce qu'elle a de simple et de fort ».

Intéressé par un enseignement dont ni la joie et ni l'effort ne sont bannis, émerveillés par tout ce qui répond à ses aspirations du moment, heureux de pouvoir ouvrir ses yeux aux beautés de la rue, de la campagne et de la forêt, l'enfant deviendra le collaborateur actif de son maître, voire de ses parents.

Et comme l'instituteur n'oubliera jamais que « l'enseignement est la communication de l'intime », tous ses efforts tendront ainsi à la réalisation de l'idée chère à Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme... »

Que nos collègues, pendant les trois ans qu'ils enseigneront en s'appuyant sur le nouveau plan d'études, se consacrent tout entiers à cette nouvelle tâche, stimulés par le désir ardent et sincère d'en constater les qualités, d'en découvrir les faiblesses, par le seul idéal d'être utile à la jeunesse et qu'ils en fassent part au président de la commission. Dans cette façon d'agir, la commission trouvera sa plus belle récompense ».

Tout de suite, il fallut se mettre à l'ouvrage. Grâce à un subside de 3000 francs de la Direction de l'Instruction publique, des cours sur les *Jeux éducatifs* et le *Solfège de Pantillon* furent organisés dans les districts français du Jura.

« Partout, lisons-nous dans le rapport de la commission à la Direction de l'Instruction publique, la participation a été on ne peut plus satisfaisante et a dépassé de beaucoup nos prévisions. *Quatre cent trente-sept* institutrices et instituteurs ont répondu à notre appel. A ce chiffre imposant, il y a lieu d'ajouter les élèves des deux écoles normales de Porrentruy et de Delémont qui ont eu le bonheur de recevoir d'utiles enseignements pour leur future carrière. Pour le corps enseignant du degré inférieur que cela intéressait tout particulièrement, on n'a constaté, pour ainsi dire, aucune abstention. Les maîtres du degré intermédiaire étaient par ailleurs largement représentés, alors qu'un nombre appréciable d'instituteurs du degré supérieur étaient aussi présents aux cours. Fait heureux à constater, c'est que la participation a été des plus fortes là même où l'on était en pleines vacances, ce qui témoigne du dévouement de nos instituteurs pour l'école et de leur désir de compléter leurs connaissances professionnelles. Tous les auditeurs se sont montrés enchantés de la belle moisson d'enseignements précieux et de nouveautés pédagogiques qu'ils ont faite. Les jeux éducatifs de M^{lle} Descœudres ont été une révélation pour bon nombre d'entre eux. Les conférences sur le chant, prononcées par MM. James Juillerat, professeur à l'Ecole normale des instituteurs, et Abel Béguelin, instituteur à Tramelan, ont eu comme résultat heureux de mettre d'accord la plupart des maîtres sur la nécessité qu'il y a d'introduire l'étude du solfège au degré inférieur... » — « Pour ce qui est des jeux éducatifs, écrit M. Vaucher, maître au gymnase de Bienne, dans l'Ecole bernoise ce fut un vrai régal d'assister aux conférences faites par M^{lle} Descœudres... Chez M^{lle} Descœudres on devine, non seulement la pédagogue qui allie avec autant de maîtrise la possession des connaissances théoriques à celle d'une pratique fondée sur une riche expérience psychologique et un amour sans borne de l'enfant, mais on devine surtout l'apôtre de maintes idées généreuses. Par son enseignement, elle veut instruire, mais surtout et avant tout éduquer. Tout lui est prétexte pour chercher à élever le niveau moral de l'enfant en mettant celui-ci en contact avec les idées nobles de l'amour du prochain : compassion pour les humbles, réprobation de la brutalité sous toutes ses formes, lutte contre l'alcoolisme et contre le militarisme. Avec un tel programme, M^{lle} Descœudres évite pourtant le fatras de la pédanterie, elle reste, nous oserions presque dire modeste, calme et très maîtresse de la suite logique du sujet développé... »

Pour l'an prochain, si le Grand Conseil fait preuve de plus de largesses encore que l'an dernier, un nouveau cours de perfectionnement s'ouvrira en juillet. Il roulera sur l'enseignement du cal-

cul. A cette heure déjà, la Commission des cours s'en occupe activement et nous savons que le corps enseignant — un noble instinct le mène — y participera dans sa presque totalité.

Si le Grand Conseil fait preuve de plus de largesses encore... Qui pourrait en douter ? N'a-t-il pas voté plus d'un million pour l'établissement de la colonie pénitentiaire du plateau de Diesse, autant pour l'école d'agriculture du Jura, à Courtemelon, près de Delémont, plus encore pour... Arrêtons-nous, car cette danse des millions nous rend rêveur.

Nous savons une école où il y a pourtant des jeunes gens sains de corps et d'esprit pour laquelle un crédit de 800 francs a été demandé, mais on n'a rien voulu entendre. Nous savons encore une école d'Etat qui aurait besoin de 100 000 francs pour ajouter une aile à son bâtiment, mais on fait la sourde oreille. Mais si nous parlions plus haut et plus fort ?... Seigneur, souviens-toi de nous, maintenant que tu es dans ton règne !... La belle et vaillante jeunesse du Jura n'est-elle pas digne de quelques sacrifices ? Un grain de mil, un petit grain de mil, de grâce !... — Demandez 500 000 francs, nous disait récemment un député, plaisantin à ses heures, et vous les obtiendrez tout de suite, mais 800 francs, mais 100 000 francs, fi donc ! Le vent est aux économies.

Et voilà, le vent est aux économies ! Mais il y a économies et économies.

* * *

La Commission du nouveau *Plan d'études pour les écoles secondaires* de la partie française du canton, sous la présidence de M. Ernest Vauclair, directeur à St-Imier, a commencé son travail avec beaucoup de courage. Composée de maîtres qui ont acquis une grande expérience dans l'enseignement, au courant des tendances et des besoins de l'école, très prudents dans le choix et l'étendue des matières, elle présentera, nous en avons la certitude, un excellent travail à l'examen de leurs collègues et de la Direction de l'Instruction publique.

Nous leur souhaitons plein succès dans la belle et grande tâche qu'ils ont à accomplir.

* * *

Seriez-vous curieux de savoir ce que le canton a dépensé en 1924 pour ses écoles ? 76 141 fr. pour le Synode cantonal ; 2 196 445 fr. pour l'Université et l'Ecole vétérinaire ; 3 529 452 fr. pour les écoles secondaires, progymnases et gymnases ; 9 848 720 fr.

pour les écoles primaires ; 622 925 fr. pour les écoles normales ; 78 333 fr. pour les écoles de sourds-muets et enfin 110 337 fr. pour les beaux-arts, soit une dépense totale de 16 662 355 fr.

Il convient donc de faire remarquer que le canton consent à de lourds sacrifices pour la jeunesse et que le peuple bernois, dans sa grande majorité, aime l'école, car il comprend toujours mieux que l'argent qu'il donne de si bon cœur devra contribuer à rendre la société de demain meilleure que celle d'aujourd'hui.

Il tient d'une manière toute particulière à ce que la partie éducative de l'enfant ne soit pas négligée, car il sait que si l'homme est puissant par les connaissances qu'il possède, il est de meilleure trempe par la noblesse du cœur et la grandeur de l'âme.

MARCEL MARCHAND.

Fribourg.

Notre chronique de l'an dernier s'est clôturée sur l'annonce d'un renouveau en matière de manuels et de moyens d'enseignement. Cette renaissance a déjà produit d'heureux fruits qui ne laissent pas de faire bien augurer de l'avenir.

La carte murale du canton de Fribourg avait à peine vu le jour, remplaçant dans les cours supérieurs et moyens les quelques vestiges subsistant encore de la carte Strijensky, publiée il y a plus de soixante ans, qu'un nouveau progrès était envisagé. La commission qui présida à la publication de la carte murale aborda résolument la seconde partie de sa tâche et proposa à la Direction de l'instruction publique l'édition d'une reproduction à mettre entre les mains des élèves. Cette carte manuelle qui sera aussi prochainement tirée sur les presses artistiques de la maison Kummerly et Frey, à Berne, reflétera, en ses divers tirages successifs, les perfectionnements que le monde pédagogique et surtout les experts en cartographie se plaisent à reconnaître dans l'édition murale. Si, pourtant, cette réduction participe des progrès qui distinguent l'œuvre initiale, elle n'aura point, par contre, à solliciter la collaboration des deniers publics ; elle fera aisément ses frais en offrant aux enfants du degré intermédiaire un bon moyen d'étude de la géographie cantonale sans mettre leur escarcelle à trop forte contribution. Il en est allé différemment lors du règlement de compte de l'édition murale. Notre Grand Conseil avait bien voté, six ans auparavant, les crédits demandés, soit environ 38 000 fr., pour l'impression et le dressage d'un millier d'exemplaires que devait comporter l'édition. Quand sonna l'heure